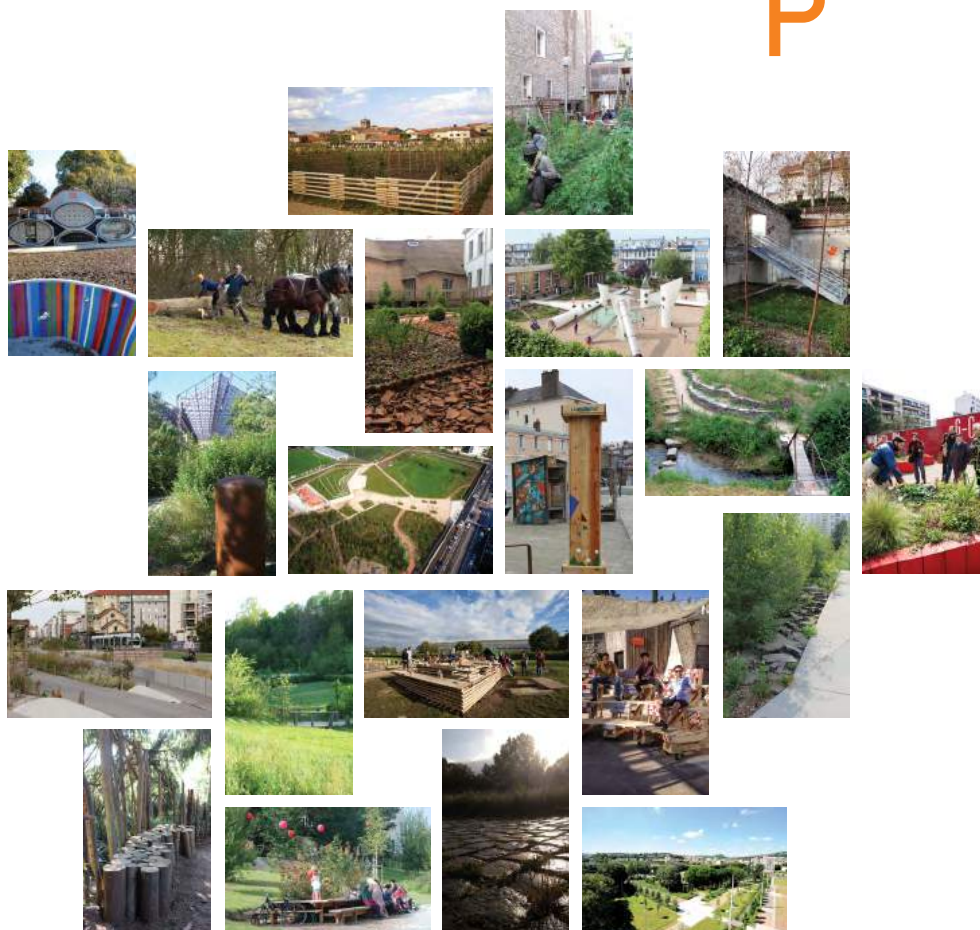


« Partager ce que l'on sait
et apprendre du savoir des autres »

RURAL AMÉNAGEMENT XPO



Centre d'échanges et de ressources « bâtiments et aménagements durables » en Région
Auvergne Rhône-Alpes

Avec le soutien de



Ce programme d'action
est cofinancé
par l'Union européenne

LE GROUPE DE TRAVAIL

AMÉNAGEMENT DE VAD

L'association Ville et Aménagement Durable est le centre d'échanges et de ressources « bâtiments et aménagements durables » en Région Auvergne Rhône-Alpes.

Grâce à l'animation de son réseau de plus de 2 000 membres (dont 260 adhérents) et leurs retours d'expériences, VAD tend à faire évoluer les pratiques en ne faisant l'impasse sur aucun des enjeux du durable. Son action est basée sur l'échange et la mutualisation des savoirs et savoir-faire. Dans ce sens, VAD anime une dizaine de groupes de travail thématiques.

Le groupe de travail (GT) Aménagement de VAD est composé d'une quinzaine de participants, architectes - urbanistes, paysagistes, aménageurs, etc., tous membres de l'association.

La vocation du groupe est de s'appuyer sur l'expertise et les retours des professionnels pour encourager la prise en compte du durable dans les modes de bâtir la ville et dans la façon d'appréhender le territoire tant sur le plan de l'urbanisme opérationnel que réglementaire.

Pour mener à bien cette mission, le GT organise 2 à 3 petits-déjeuners débat par an ainsi que des rencontres de groupes métier. Le groupe participe à l'exploration des thèmes via un atelier de co-production et organise la restitution de ses réflexions. Cette restitution se décline en une production et un petit-déjeuner débat en présence du GT et d'intervenants apportant un éclairage.

Depuis sa création, le GT s'est intéressé à diverses thématiques : usages, densification, PLUI & Loi ALUR, ville lente, agriculture urbaine, renouvellement urbain, écoquartier : mode de vie et mode de faire, conception et gestion durable des espaces publics, approche sociale de l'urbanisme, labels et indicateurs dédiés aux aménagements, territoires ruraux, îlot de chaleur urbain et confort en ville, le périurbain, etc. Le groupe a initié en 2015 une recherche sur la frugalité des espaces publics et des aménagements.

Les membres contributeurs / remerciements :

Daniel Schoen (Babylone/AA Group), Sylvain Pierre (Urbeo), Hermine Gonin (Initial Consultants), Lise Berlo (UrbanKraft), Chantal Guitton (Toposcope), Séverine Clédat (Sites & Cités), Antoine Réusa (SAAR), Héloïse Marie et Marie Leroy (Tribu)



LA NAISSANCE D'UNE EXPOSITION ...

En décembre 2014, VAD faisait découvrir l'exposition « Matière grise : matériaux / réemploi / architecture » du Collectif Encore Heureux. Il s'agissait au travers de l'intervention de Julien Choppin de convoquer l'intelligence collective permettant de reconsidérer la matière de nos constructions pour consommer moins de matières premières et de ressources.

Dans cet esprit, VAD a souhaité mobiliser les professionnels du réseau pour identifier un panel d'aménagement frugal et alimenter les réflexions du groupe de travail aménagement.

L'appel au réseau, lancé en 2015 par le GT Aménagement et le travail parallèle d'identification d'opération, a permis de recenser

de nombreux projets répondant aux enjeux de l'aménagement frugal. Cette « matière » nous a donné l'envie de créer une exposition (et son carnet) afin de partager ces projets.

Plus d'information sur le portail VAD :
www.ville-amenagement-durable.org

L'AMÉNAGEMENT FRUGAL ?

Pourquoi ce thème :

À l'heure du développement des smart cities, des villes connectées et des TIC (Technologies de l'information et de la communication), VAD avec l'appui du groupe de travail, a souhaité appréhender, en 2015, la question de l'aménagement frugal. L'objectif n'était pas de traiter du concept de ville frugale mais de s'intéresser à l'opérationnel et à l'échelle, d'une zone d'aménagement, des aménagements extérieurs ou d'espaces publics.

Avec comme questionnement en toile de fond « comment aménage-t-on de manière frugale ? »

Tout l'enjeu est de s'interroger sur le mode de faire et de concevoir des aménagements frugaux tout

en veillant à ne pas produire une image stigmatisante. La façon d'appréhender la ville dans une vision prospective s'accompagne bien souvent d'adjectifs venant qualifier les villes comme une accumulation de visions conceptuelles permettant de donner un cadre. S'intéresser à la ville de demain tout en analysant les pratiques d'hier et d'aujourd'hui suppose d'être dans une démarche holistique et multiscalaire. La réflexion n'est donc pas simple et s'attacher à un concept permet de se fixer une ligne directrice.

Les approches conceptuelles de la ville durable sont nombreuses, en voici quelques exemples : Ville Fractale, Ville des Proximités, Ville Lente, Ville Frugale, Ville Participative, Ville Solidaire, Ville Partagée ou encore Ville Participative.

Le concept de ville frugale

Le concept de ville frugale a été développé par Jean Haëntjens, économiste et urbaniste au travers d'un livre portant le même nom.

La ville frugale se fixe comme priorité d'offrir plus de satisfactions à ses habitants en consommant moins de ressources. Ce leitmotiv, vision d'une ville de demain, pose notamment les deux questions suivantes :

1. Quelles sont et seront les satisfactions des habitants ?
2. Consommer moins de ressources, en énergie, en matières premières, en coût financier, en foncier ?

La ville frugale pour exister doit faire concilier 4 variables :

- Les attentes de mobilité (professionnelles, domestiques, sociales et ludiques) avec l'impératif de sobriété énergétique
- Les désirs d'espace et de nature tout en économisant l'usage du sol
- Le souhait d'un développement équilibré des territoires avec des logiques spontanées de concentration et de polarisation
- La qualité du vivre en ville avec une modération des coûts urbains.



Extrait d'une intervention Jean Haëntjens

La notion de ville durable tend à devenir un slogan marketing sans grande signification, un concept peu opérationnel et financièrement coûteux. Il n'est plus en phase avec les contraintes d'aujourd'hui.

Les cités qui ont fait du principe de frugalité – obtenir plus de satisfactions avec moins de ressources – le fil directeur de leur stratégie ont montré qu'il était possible d'inventer un autre « mode de ville » à la fois plus économe, plus convivial et plus écologique. D'où la notion « d'urbatopie » et le désir d'une autre ville. La « boîte à dessin » sert justement à incarner « un rêve de ville ».

La ville frugale recherche un principe d'équilibre. C'est une quête d'accords et de compensations entre « la satisfaction de ses habitants » et « la moindre consommation des ressources » ; des arbitrages entre le dense et l'étendu, le dilaté et l'intime, l'acquis et ce qu'il reste à réaliser, le négociable et ce qui ne l'est pas. On pourrait ajouter : entre le choisi et le subi, l'individuel et le collectif, la complexité et la fluidité, la proximité et le « à distance », etc. On n'oubliera pas l'ambivalence des désirs urbains : l'intensité et le calme, la sécurité et l'étonnement, le besoin de solitude et la recherche de communion humaine (cf Régis Debray). Pour répondre à ce défi (et sachant que la modernité est dans les compromis), Jean Haëntjens propose plusieurs couples de valeurs qu'il rend solidaires pour en faire un « modèle » :

- Frugalité (choisie) = le contraire de pénitence (subie)
- Frugalité = obtenir plus de satisfactions avec moins de moyens
- Frugalité = affronter les contradictions inhérentes à la notion de ville durable.

Aussi, promouvoir la frugalité ne suppose pas de concevoir systématiquement des aménagements « low-tech » ou de les présenter en confrontation avec une vision connectée de la ville durable.

L'erreur serait d'opposer ses différentes visions ou de les imposer comme dogme. Au préalable à chaque projet, il faut se poser la question de la vision politique, des enjeux sociaux, environnementaux, du contexte et du récit du lieu en lien avec la fonction de l'aménagement.

En partant de ces éléments de définition, le groupe de travail, à l'occasion de ses ateliers de co-production, a cherché à définir « l'aménagement frugal ».

Le groupe a ainsi identifié 4 volets thématiques permettant d'intégrer la frugalité au processus d'aménagement :

- Volet technique
- Économie de l'opération
- Gouvernance, enjeux sociaux et montage de l'opération
- Vie de l'opération.

1. VOLET TECHNIQUE

La frugalité au sens technique, c'est focaliser la réflexion vers la réduction des besoins en ressources et vers la réutilisation.

Matériaux utilisés : utilisation d'éco-matériaux et/ou de matériaux locaux ; réemploi des matériaux présents ou non sur le site (en l'état ou après transformation légère)

Gestion de l'énergie : choix en matière d'éclairage et de signalétique, intégrés au paysage et à coût maîtrisé

Gestion de l'eau : traitement des eaux pluviales, noues, réduction des besoins en eau (notamment pour l'arrosage ou la fontainerie)
Optimisation ou absence de réseaux

SMART Grid / Technologie : degré d'intégration de la technologie

Végétalisation : choix des essences (locales, endémiques), paillage des plantations, plantation en pleine terre

Empreinte paysagère : intégration de l'aménagement dans le site, respect des codes locaux.

2. ÉCONOMIE DE L'OPÉRATION

Le qualificatif frugal fait écho à la simplicité et à la sobriété ce qui implique un coût maîtrisé avec une vision en coût global (impliquant donc de penser la gestion le plus en amont possible)

Au niveau de l'économie du projet, il s'agit d'intégrer les notions de recours aux circuits courts, de valorisation du tissu économique local (emploi et produits de proximité)

Il ne faut pas oublier l'importance de l'investissement dans la matière grise qui permet en complément d'une démarche qualitative de faire des économies. Le coût de sortie d'un aménagement est aussi lié à la fonction de ce dernier (image du territoire, cohérence du coût de certains espaces publics qui pose question, marketing urbain, espace emblématique, etc.).

3. GOUVERNANCE, ENJEUX SOCIAUX ET MONTAGE DE L'OPÉRATION

Ces aspects couvrent entre autres la question de l'intégration des usages le plus en amont dans le projet via la communication, concertation et implication des futurs usagers et autres parties prenantes. L'importance accordée au récit du lieu, à son histoire et à l'écriture de son avenir tout en tenant compte de ses particularités patrimoniales.

Un phasage bien réfléchi permet de nombreux avantages, laisser le temps de la réflexion et de la réaction des parties prenantes, permettre une plus grande liberté d'évolution du projet, faire vivre le projet en plusieurs phases marquantes, etc., et pourquoi pas laisser le projet en partie inachevé, pour que les futurs usagers puissent d'une part se l'approprier et d'autre part le faire évoluer en fonction de leurs besoins réels.



4. VIE DE L'OPÉRATION

Une fois l'aménagement livré, il faut le faire vivre. L'appropriation des usagers est essentielle pour la vie d'un aménagement. Cette phase nécessite une concertation et une coordination avec les services des collectivités et intercommunalités :

- Gestion différenciée des espaces verts
- Evolutivité
- Implication de l'utilisateur
- Appropriation par l'usage.

Ce travail a permis d'envisager autrement l'acte d'aménager, de manière plus simple / sobre, plus proche de l'usage et de l'utilisateur, en changeant de regard et de pratiques sur l'installation et l'esthétique, les matériaux employés, la conduite du projet (collaborative et enrichissante) et la relation entre innovation et la transmission des modes de faire.

Les réalisations que nous avons retenues sont regroupées par thématiques sous les 9 termes suivants :

- Gestion créative
- Evolutivité
- Contexte urbain « faire avec »
- Contexte urbain « laisser faire »
- Rusticité
- Chantier de réemploi
- Interstice cultivé
- Laboratoire expérimental
- Tiers lieux, Viv(r)e la Vi(II)e

Remerciements :

L'association VAD tient à remercier tous ceux qui ont permis à cette exposition de voir le jour.

Partenaires, financeurs, membres du réseau, du groupe de travail et toutes les autres personnes, sources de soutien et d'inspirations qui ont croisées notre chemin.

Plus particulièrement, nous remercions les acteurs des différents projets présentés dans ce carnet, pour leur réactivité et contributions écrites.

Merci à : Samuel Auray (paysagiste), Martine Cantillon-Cuillier (Bruxelles Environnement), Damien Butin (Ville de Bordeaux), Julien Baby (InSitu Paysages et Urbanisme), Inès Rambašek (EPA Saint-Etienne), Bertrand Vignal (BASE), Jean-Baptiste Lestra et Bertrand Rétif (Itinéraire Bis), Karola Van Rooyen (Superuse), Guillaume Sevin (Guillaume Sevin Paysages), Eric-Pierre Ménard (Ménard Paysage & Urbanisme), Jean-Marc Huygen, Etienne Fressonet Benjamin Poignon (Collectif Pourquoi Pas ?), Céline Dodelin (Atelier des Fiches), Constantin Petcou (AAA), Clément Gagliano (Bellastock), Anne-Lise Gruet et Amélie (La Nizanerie), Yvan Detraz (Bruit du Frigo), Julien Abitbol (Etc.), Les Jardins Nomades, UrbanKraft, GiveBox et l'atelier Supernova

SOMMAIRE

p6 GESTION CRÉATIVE	Le Mont Brouilly ParkDesign 2014
p10 ÉVOLUTIVITÉ	Parc aux Angéliques Parc François Mitterand Parc Novaciéries
p14 CONTEXTE URBAIN « FAIRE AVEC... »	Parc Blandan Promenade de la gare Wikado
p18 CONTEXTE URBAIN « LAISSER FAIRE ... »	Square de l'île Mabon Clos Layat
p22 RUSTICITÉ	Jardin de Mr Durand Accueil touristique Jardin PIE X
p26 CHANTIER DE RÉEMPLOI	Pôle 21 Grrrnd Zéro Böhlen
p30 INTERSTICE CULTIVÉ	La Friche Rouge Le 56
p34 LABORATOIRE EXPÉRIMENTAL	Bellastock La Nizannerie Le Jardin de ta soeur PaPoMo
p40 TIERS LIEUX, VIV(R)E LA VI(LL)E	

Lorsque l'on parle de gestion pour un aménagement, il convient de préciser qu'elle regroupe l'entretien/maintenance et les réparations diverses et variées inhérentes à l'usage.

Aujourd'hui, cette phase de vie de l'opération, la plus longue en définitive, devient un enjeu de survie pour l'aménagement. En effet, la gestion n'est souvent pas prise en considération en conception, entraînant une hausse des coûts de gestion (traitement « récurrent » du métal en zone maritime, difficulté d'accès au site pour les équipements de tonte, omniprésence de l'entretien au détriment de l'usager, etc.). On fait donc appel à la créativité pour trouver des solutions permettant de concilier faible coût, implication des usagers et vie du lieu.

La gestion créative, c'est sortir des sentiers battus, reconsidérer l'acte de gérer un aménagement, le faisant muter d'une contrainte à une opportunité. Et quelle opportunité que celle de créer des solidarités, de mobiliser

les populations, de limiter les dégradations, de sensibiliser et de faire vivre et évoluer un espace. Pour proposer un tel lieu, tout se joue en conception et il faut dès lors être créatif pour permettre à cette créativité de s'épanouir tout au long de la vie du projet.

Le faculté d'imaginer est renforcée par l'intelligence collective et peut s'exprimer de différentes manières !

Dans le cadre du Mont Brouilly, coup de cœur du groupe de travail, l'inventivité s'est fait remarquer au travers de la gestion du projet et du chantier. Tout d'abord la volonté des porteurs de projets d'ouvrir leur réflexion au plus grand nombre. Des étudiants ont ainsi été associés au projet en phase conception et réalisation et quoi de mieux qu'un peu de pratique pour se confronter aux réalités du terrain. L'appel aux forces vives locales : vignerons, agriculteurs, habitants des deux communautés de communes ont eu un rôle dans cette opération. Prêt d'outils, transmission de savoirs, travaux manuels,

rencontres et convivialité étaient au rendez-vous.

À l'origine, le Parck Design était un événement artistique temporaire, organisé sur un délaissé ferroviaire. Mais le succès remporté et l'attachement des populations aux lieux a fait qu'une édition 2016 est actuellement en cours. L'édition 2014 avait pour vocation de redonner une place et de l'intérêt à l'agriculture urbaine. Les différents lieux proposés sont gérés conjointement par des artistes et des habitants-fermiers. Habitants devenus depuis, fermiers, cuisiniers, bricoleurs, apiculteurs, vendeurs ambulants, etc. Mais aussi des « transmetteurs » de savoirs et promoteurs de la fonction nourricière de l'environnement qui nous entoure.

Le retour de la créativité est à généraliser. De nos jours, nos modes de faire sont mis à rude épreuve et il est grand temps de tenter/d'imaginer d'autres méthodes collaboratives, inclusives mais surtout créatives.



*S'inscrire dans un temps long
Accompagner l'évolution de l'aménagement
Proposer des chantiers école*

Acteurs : Communauté de communes Saône Beaujolais et Association des producteurs de Brouilly et Côte de Brouilly, Samuel Auray avec la collaboration de Maxime Maurice, Olivier Jacqmin, ENSP Versailles

Livraison : en cours (démarrage 2013)

Superficie : 30 hectares

Coût : 75 000 € HT sur 2 ans

Le projet d'aménagement du Mont Brouilly est né d'une volonté collective portée par les élus et une association de vignerons afin de redynamiser l'attrait touristique de ce haut lieu du Beaujolais. L'objectif est de rouvrir cet espace sur son environnement en dégagant des vues sur le paysage et en apportant de nouveaux usages au lieu (balade pédagogique, théâtre de plein air, etc.) Tout cela en capitalisant sur l'existant : réutilisation des bois et branchages pour délimiter les zones et construire des ouvrages et en anticipant l'entretien et la maintenance. L'aménagement a été conçu et réalisé en impliquant les acteurs locaux et des étudiants de l'ENSP Versailles. Le projet est inscrit dans la démarche Géopark-Unesco qui promeut un territoire présentant un héritage géologique important par sa qualité scientifique, esthétique, son exceptionnalité et sa valeur pédagogique. Dans une logique d'économie circulaire, les bénévoles ont été récompensés en bois de chauffage.

L'édition 2014 de parckDesign, intitulée parckfarm « du paysage à l'assiette » vous invite à découvrir une nouvelle typologie de parc par le biais d'installations artistiques, de performances agricoles et d'expériences pleines de saveurs.

PARCKFARM = FARMPARCK + FARMTRUCK

Farmparck est le premier chapitre du parc évolutif de Tour & Taxis, accompagnant la transformation d'un délaissé ferroviaire. Il s'agit de tester ici, dans ces conditions particulières, un nouveau modèle d'espace public qui combine les caractéristiques d'un parc et d'un espace à vocation agricole. Dans le farmparck, les fermiers-habitants du quartier et artistes sélectionnés dans le cadre de parckdesign, vous accueillent au sein des installations créées spécifiquement dans le cadre de ce projet.

Texte extrait de la présentation publique du 3/04/15

Acteurs : Bruxelles Environnement, Taktyk et Alive Architecture, commissaires, de nombreux professionnels et citoyens bénévoles

Livraison : 2014

Superficie : 45 hectares (à terme)

Coût : 400 000 € HT sur 2 ans



*Créer de la mobilisation sur site
Expérimenter une gestion par les habitants
- fermiers*





© Eric Dil

ParckDesign, la table comestible et les animaux de la ferme en balade



© Samuel Auray



© Schepén

Mont Brouilly, sciage sur place et pique-nique autour du banc



© Samuel Auray

Laisser à un aménagement la liberté d'évoluer c'est peut être lui garantir la pérennité. Faisons donc rimer frugalité, pérennité, durabilité et évolutivité !

Évoluer c'est se transformer de manière progressive et continue. Un aménagement doté de cette capacité peut être assimilé à une « base », une ébauche, un premier jet, mis à disposition. Ainsi, usagers et végétaux ont la possibilité de s'imprégner pleinement d'un lieu non abouti, de se l'approprier et d'agir pour l'adapter en fonction de leurs attentes.

Par exemple, des habitants pourront faire évoluer le tracé des cheminements pour qu'ils soient adaptés à la réalité du passage ; certaines plantations seront déplacées en fonction des conditions réelles de développement sur le site.

Le phasage d'une opération d'aménagement, souvent utilisé pour des raisons économiques, est un moyen de permettre

l'évolution. En décomposant le projet, on laisse des « portes ouvertes », des marges de manœuvres pour qu'il s'ajuste dans le temps. Pour le maître d'ouvrage s'est aussi l'occasion de former son personnel, de sensibiliser les citoyens à ces nouveaux espaces paysagers.

Le Parc aux Angéliques mute et continuera de le faire. Le paysage proposé doit s'affiner en fonction de l'arrivée progressive des habitants sur cette zone (en pleine mutation urbaine) et de la stratégie de préservation des berges. A terme, la phase 2 reliera ce parc aux deux ponts menant au centre-ville bordelais, créant ainsi une « boucle verte » entre rive droite et rive gauche.

A Saint-Chamond, le parc temporaire Novacieries a été conçu pour ouvrir cette ancienne friche aux habitants. L'objectif : qu'ils (re)-découvrent ce lieu en vue de sa reconversion prochaine. Le parc est donc un entre-temps : il crée le lien entre le passé et l'avenir de la zone et

ÉVOLUTIVITÉ

évoluera en fonction des usages qui s'installeront sur la zone et de son ouverture progressive aux publics.

L'évolutivité du Parc François Mitterrand se concrétise notamment par une expérimentation : le stabilisé fertile. Comment faire évoluer une zone bétonnée en parc ? Ce procédé inventif a permis d'obtenir une grande prairie enherbée, parsemée de cheminements, vestiges du bitume. Cette espace est lui aussi en centre-ville et évolue en fonction de la reconversion de la friche. L'arrivée progressive de nouveaux habitants et équipements dans le quartier le transforme au quotidien.

L'évolutivité d'une installation confère ainsi une dimension de pérennité et d'adéquation aux besoins. En poussant à l'extrême, elle conduit à un cercle vertueux de transformation composé d'aménagements réversibles.



Accompagner la progression du futur quartier Paysage zéro

Le parc aux Angéliques est au cœur de la reconquête de la rive droite de Bordeaux. Trame verte paysagère et écologique de 40 hectares, il offre un « paysage inachevé » mêlant végétal et minéral. « Inachevé » car cette installation est une base, permettant aux nouveaux usagers du quartier de se l'approprier et aux usages de se créer.

L'ancienne voie pavée a été conservée comme artère principale, parallèle aux berges classées NATURA 2000, ou d'un pont à l'autre, on peut apercevoir l'Angélique des estuaires, plante menacée et protégée. Autre point d'intérêt, l'expérimentation de nouvelles techniques de dépollution des sols et de gestion de l'eau.

Acteurs : Ville de Bordeaux et Agence Michel Desvigne

Livraison : 2018 (séquence Queyries)

Superficie : 40 hectares

Coût : 6 490 334 € HT

Ce parc évolutif marque les prémices du grand projet de reconversion de ce site industriel en l'ouvrant et l'insérant dans la vie quotidienne des Couramiaux. Les sols de cette friche étant pollués en métaux lourds, la stratégie a donc été d'apporter de la terre végétale riche disposée en butte, sur lesquelles les plantations d'essences locales sont venues prendre racine. Les murs de clôture ont été arasés pour rendre visible le cœur du site et des parcours ont été créés pour permettre de traverser le parc. Des éléments de sols, d'équipements et de structures ont été conservés et détournés pour s'adapter aux nouveaux usages : rampe d'escalier, ancien vestiaire, carrelage des anciennes douches, etc., ponctuent les espaces du parc et créent le lien entre le passé et l'avenir du site.

Acteurs : Saint-Etienne Métropole, In Situ paysages et urbanisme

Livraison : 2012

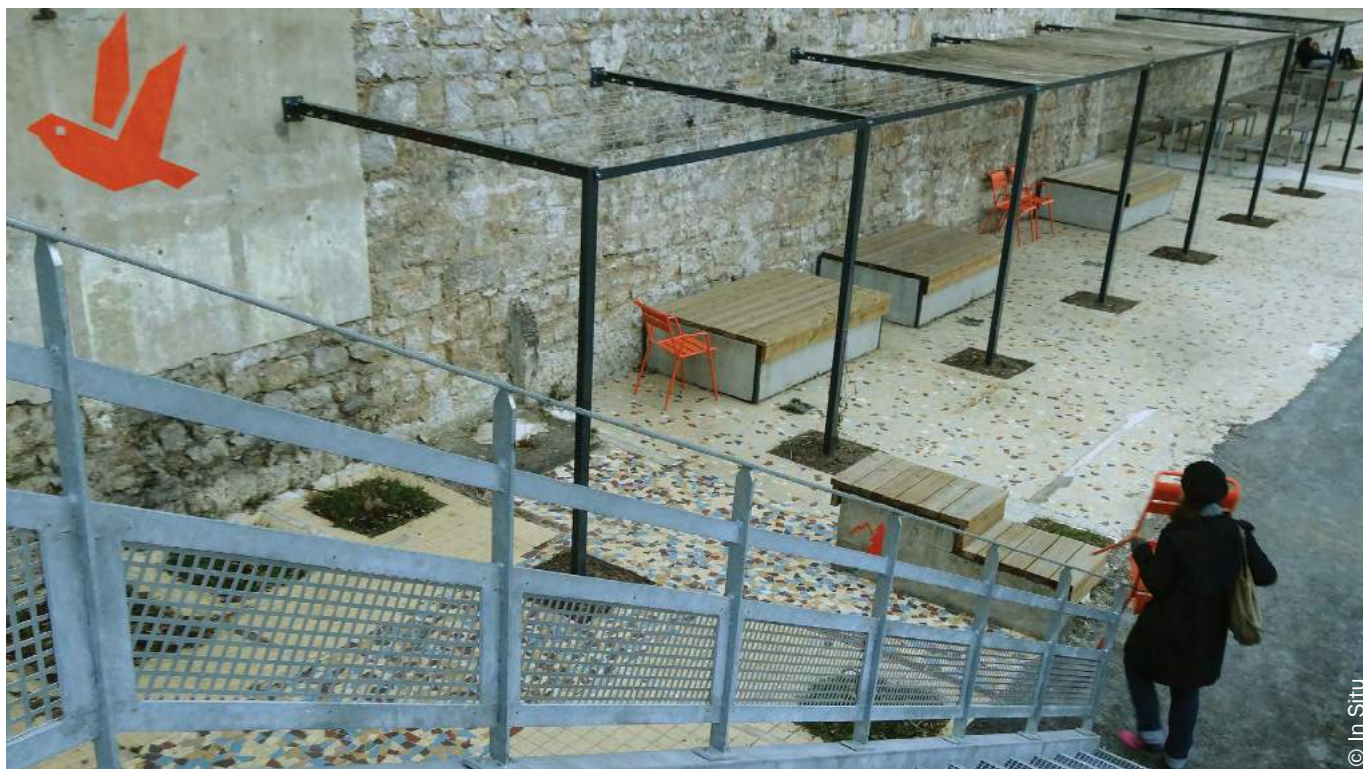
Superficie : 1,5 hectare

Coût : 1.8 M € HT

Valoriser les traces de l'occupation industrielle
Rendre rapidement appropriable le site



© In Situ



© In Situ



Décloisonner les équipements Capitaliser les expérimentations

Dans le cadre de la reconversion des friches de la Manufacture-Plaine Achille, ce parc urbain traversant s'ouvre à différentes populations, quartiers et usages. La frugalité s'exprime ici par la mise en œuvre du concept « d'économie inventive » permettant un coût au m² de 50 euros. Réemploi des matériaux présents, soit en les détournant de leur usage premier soit en l'état et expérimentation du stabilisé fertile (bitume concassé auquel ont ajouté de la terre végétale et des semis pour obtenir une pelouse). Le parc a été aménagé de manière progressive et adaptable avec des « espaces témoins ». Des noues végétalisées gèrent les eaux pluviales et agrémentent les parcours de balade. La gestion raisonnée limite les intrants et propose aux usagers une vision du cycle de la nature.

Acteurs : EPA Saint-Etienne,
Alexandre Chemetoff et associés

Livraison : 2011

Superficie : 13 hectares

Coût : 50 € HT / m²

CONTEXTE URBAIN

« FAIRE AVEC ... »

Nos villes sont chargées d'histoire. Les opérations d'aménagement en milieu urbain doivent contribuer à la valorisation des patrimoines qui la composent. Patrimoine bâti, paysager et de fonction peuvent être réinterprétés ou intégrés à des compositions contemporaines.

« Faire avec ... » c'est conserver au maximum l'existant ; les arbres, les végétaux, les fondations de bâtiments, les revêtements, les terres pour que l'aménagement se limite en une intervention mesurée et stratégique, qui s'inscrit dans le temps et dans l'histoire du site.

Pour atteindre cet objectif, le diagnostic et la réflexion collective sont essentiels. Il faut en effet avoir une bonne connaissance du lieu, de ses potentiels, de ses contraintes et de ce qui en envisagé pour son avenir afin de proposer un projet conciliant usage du présent et traces du

passé. Dans cette rubrique, Le Parc Sergent Blandan, la Promenade de la gare et Wikado partagent cette volonté de composer avec l'existant mais sont dans les faits tous très distincts.

Blandan se définit comme une « relecture du patrimoine avec une couche d'usage » explicité par le maintien des remparts, de certains bâtiments et végétaux emblématiques de la caserne. La réflexion a également conduit à « faire avec ... » l'eau en transformant la place d'arme en une place publique bordée de « bassins » de collecte des eaux de pluie.

Pour la promenade de la gare c'est avec une terre polluée qu'il faut composer. Les terres sont donc confinées pour permettre aux nouvelles activités de s'épanouir. En quelques endroits, la végétation existante est conservée et sur certaines

parcelles on expérimente la phyto-extraction.

A première vue, avec Wikado, pas de doute sur le « avec » ! 10^{ème} pays européen pour la production d'énergie éolienne, les Pays-Bas investissent massivement dans le développement de ce secteur. Ainsi, les éléments d'anciennes éoliennes font leur entrée sur le marché du réemploi. Depuis, on constate une grande diversité de projets d'espaces publics et de mobiliers urbains, ayant comme matière première des pales. Dans le cadre de l'aménagement de l'espace de jeux Wikado, les arbres existants ont été intégrés comme éléments incontournables de la composition.

Pour Bertrand Vignal de l'agence Base, il faut « Faire avec ... » dans une perspective d'évolutivité et sortir du stéréotype du parc qui propose une vision de la nature orientée.



Acteurs : La Métropole Lyon, Base, Explorations architecture, OGI, ON, EODD Ingénieurs Conseils, Vrignaud

Livraison : 2013 (1), 2017 (2)

Superficie : 17 hectares

Coût : 23 M € HT

Réinterpréter le patrimoine simplement Valoriser la friche pour une acceptation du site

Sur le site de l'ancienne caserne du Sergent Blandan de 1830, longtemps invisible et doté d'un imaginaire unique, de nouveaux usages urbains, contemporains et exclusifs sont projetés. Il y est question de mémoire et d'histoire militaire, de renouvellement urbain et de reconquête végétale, de partage et d'appropriation, de sport et de jeux. Autour des fortifications centrales, la logique de fronts et de bastions est transposée. Elle organise de nouveaux espaces de découverte, d'évasion et de rencontre (plaine des douves, front horticole, front forestier, jardin de reconquête, vague des remparts etc.) qui donnent lieu à des usages et des milieux spécifiques, en résonance avec l'histoire du site. La place d'Armes, nouvelle place publique de 4 ha accessible 24h/24, mais inondable par temps de pluie, devant la citée étudiante, et desservie par le tram T4, est rapidement devenue un nouveau théâtre social, lieu de rencontres et de rassemblements.

Texte du book de l'agence BASE

Le jardin est structuré autour d'une promenade principale à vocation piétonne séparée de la piste cyclable par une bande jardinée séquencée, en vitrine le long du tramway. De nombreux chemins secondaires démultiplient les parcours comme des aiguillages. Une organisation transversale permet de travailler en coulisses et de diversifier les milieux : bosquet, prairie, jardin sec. Le jardin comporte de nombreuses assises et une aire de jeux, il est ouvert jour et nuit.

La dépollution a été traitée sur place et envisagée à partir de l'existant dans une démarche inventive et empirique : conservation des dalles, surcreusement pour retrouver les sols sains, ados plantés, mises en défend, conservation de certaines structures végétales, parcelles expérimentales de phyto-extraction. Le projet s'impose un équilibre remblai-déblai et une gestion des eaux pluviales sur la parcelle, les plantations ne comportent pas d'arrosage. Le vocabulaire d'aménagement est simple et brut, leur coût est inférieur à un ratio de voirie ordinaire.

Texte par Jean-Baptiste Lestra, Itinéraire Bis

*Conserver les terres en place
Réutiliser l'existant*

Acteurs : Ville de Villeurbanne, Itinéraire Bis, A.Perrot, dUCKS, EODD Ingénieurs Conseils

Livraison : 2013

Superficie : 6 500 m²

Coût : 500 000 € HT



© Jerome Ricolleau



© Jerome Ricolleau

Wikado - Hollande



© Denis Guzzo



© Denis Guzzo

Détourner et rendre ludique

Quoi de mieux pour construire du mobilier urbain que des pales d'éoliennes récupérées ? Au Pays-Bas on vous dira : rien. Résistantes au vent, aux intempéries, ergonomiques et creuses, elles sont les mikados de la conception de ce parc urbain. Le toboggan et les arbres existants ont été insérés dans le projet, qui propose ainsi différentes compositions pour que des plus petits aux plus grands tout le monde se sente l'âme d'un enfant. On remarque le réemploi direct, avec de simples interventions de perçages sur les pales, la pérennité et l'originalité de la structure, notamment pour du mobilier de jeux pour enfants.

Acteurs : 2012Architecten, Césare Peeren, Jeroen Bergsma, Jos de Krieger, Superuse

Livraison : 2008

Superficie : 1 300 m²

Coût : 278 000 € HT

CONTEXTE URBAIN

« LAISSER FAIRE ... »

Les parcs urbains sont une nécessité pour réintégrer de la biodiversité en ville, permettre des îlots de fraîcheur ou encore favoriser les mobilités douces et l'activité physique. C'est aussi des lieux récréatifs de détente ou de rencontre plébiscités par les citoyens de tout âge.

La conception, la réalisation puis l'entretien d'un parc urbain renvoient toutefois à de nombreuses interrogations notamment sur le plan des palettes végétales et de la gestion des espaces plantés.

Que ce soit pour le square de l'Île Mabon à Nantes et sa végétation spontanée ou encore le parc du Clot Laya à Lyon et son approche de gestion à minima, le maître mot est « laisser faire ».

Ce type d'espace marque l'identité d'une culture urbaine forte mêlant diversité de regards. Pour certains, ces espaces peuvent paraître minimalistes en construction, pour d'autres c'est la modernité qui s'exprime, la nature et la spontanéité.

Pour « laisser faire », le préalable est aussi « de faire avec » en limitant au maximum l'apport de terre, en faisant autant que possible avec l'existant, et en travaillant les amendements (plantation en amont, apport d'engrais verts).

« Laisse faire » c'est également apporter une réponse à la gestion des espaces compte tenu de la baisse des moyens des collectivités limitant les budgets d'entretien des parcs.

Bien que partageant la même philosophie, les 2 exemples présentés sont toutefois assez opposés. Le point de départ du Square Mabon est une friche industrielle très peu remaniée sur laquelle une végétation spontanée et naturelle s'est développée. Ce véritable écrin de biodiversité ne laisse aucun visiteur indifférent. Le terme « laisser faire », illustre la notion d'évolutivité et de liberté. Le square située sur l'Île de Nantes est aussi appelé jardin de l'évolution en référence à son développement sur un substrat fortement anthropique composé de dalle béton.

Le parc du Clot Laya se base lui sur une approche de limitation des apports en matériaux en conception (réutilisation des terres du site pour la partie gradin et uniquement 2m³ d'apport de terre végétale) et une gestion allégée en fonctionnement (arrosage limité de la pelouse, zéro-phytosanitaire et gestion différenciée). Ce postulat de départ était audacieux compte tenu de l'état initial du site : un ancien champ de blé recouvert de gravas il y a plusieurs décennies pour en faire un terrain multiactivité (réactivation de la terre) et dont 90 % des arbres étaient atteints de maladie.

« Laisser faire » ne suppose pas une absence de réflexion ou un important travail de conception. L'agence Base, concepteur du parc insiste sur le fait que frugalité et « laisser faire » ne signifient pas banalité. Tout espace doit disposer d'un lieu de référence ou d'un élément marquant pour faire vivre l'imaginaire et convoquer des ambiances.

Square de l'île Mabon - 44



Acteurs : Samoa, Atelier de l'île de Nantes

Livraison : 2005

Superficie : 3 000 m²

Coût : N.C

Valoriser la végétation spontanée Réinterpréter de manière minimaliste

Aménagé sur une friche de l'île de Nantes, le square a été conçu sous la forme d'un jardin spontané. Aussi nommé jardin de l'évolution, il fait l'objet d'un suivi de la part du Jardin des plantes de Nantes. L'idée : « présenter l'évolution d'un système fortement anthropique (dalle béton) après quelques années de colonisation par la « végétation urbaine » suivie scientifiquement par des botanistes » (Romaric Perrocheau, directeur actuel du Jardin des Plantes de Nantes) .

Le métal des caillebotis crée un chemin à travers ce jardin et le temps en mémoire du passé industriel du site.

Texte inspiré du blog : <http://lefenetrou.blogspot.fr>

Le parc du Clos Layat vient rééquilibrer l'offre de parcs publics sur un secteur de Lyon éloigné des grands parcs de la ville. Il offre un espace dédié à la découverte de la nature et aux pratiques de plein air, un îlot de fraîcheur pour le quartier, et un relais écologique à l'échelle de l'agglomération.

Dernière pièce du domaine historique de l'hôpital Saint-Jean de Dieu, l'extension du boisement du parc privé de l'hôpital permet de développer graduellement le parc d'un milieu boisé (promenade, pique-nique, postes d'observation de la faune, etc.) vers un espace ouvert (grande pelouse aux pratiques libres, repos et jeux de plein air), articulés par une lisière arborée.

Le parc est riche en usages et en activités de détente : un théâtre de verdure et des terrasses solarium tournées vers les terrains de football voisins, une aire de jeu de 500 m².

Texte de BASE

*Permettre un boisement évolutif
Gestion forestière en taillis jardiné*

Acteurs : Ville de Lyon, Base, Arcadis
Livraison : 2014
Superficie : 3 hectares
Coût : 2.4 M € HT





Square Mabon, mobilier urbain et cailebotis métalliques



Clos Layat, cheminement au coeur des bois et espace de jeux sous forme de forêt de troncs



Contexte urbain « laisser faire... »

Au sens premier, la rusticité caractérise quelque chose de simple, naturel, authentique, lié aux savoir-faire, aux gens, à la campagne et au milieu rural. De nos jours, on pourrait presque ajouter « vieillot », sans connotation négative, plutôt dans le sens « hors du temps ». Aménager en milieu rural nécessite une toute autre méthode qu'en milieu urbain. Les usagers sont du terroir et des locaux. Ils sont très attachés à la terre, à son histoire et aux savoir-faire qui s'y sont développés et, en cela, les aménagements doivent leur ressembler.

Les opérations d'aménagements que nous avons qualifiées de rustiques sont toutes très liées au passé du lieu. Par de subtils mélanges entre les styles, de légères interventions, ces lieux chargés d'histoire proposent un avenir simple, agréable et vivant.

Le jardin de Mr Durand propose une diversité de plantations endémiques et est aménagé au moyen de tuiles, de pierre et de bois, tous matériaux rustiques réutilisés in situ. Ce jardin est situé entre la demeure ancestrale et l'extension contemporaine en bois et chaumes, marquant une fois de plus la résorption de la dichotomie entre rustique et moderne. Sur le Centre Beautour, la mise en valeur des espaces naturels, de la biodiversité et des matériaux locaux est inconditionnelle.

Le jardin Pie X s'ouvre aujourd'hui aux habitants de Taluyers avec un aménagement simple où l'ancien tracé a été conservé, en résonance avec la fonction alimentaire historique du lieu (rappelant le rôle vivrier de l'ancien jardin de l'orphelinat).

« C'est un jardin comestible et fait pour l'éveil de la diversité, diversité biologique et diversité du goût, prévu pour des récoltes collectives et festives. »

La réflexion s'est portée sur une intervention minimaliste pour aménager l'aire d'accueil de Pérouges. Il était important que la zone de stationnement soit invisible, se fonde dans le paysage pour que la cité médiévale reste le marqueur du lieu. L'utilisation du bois pour les agencements contribue à la rusticité de l'espace.

Finalement, un aménagement rustique n'est-ce pas tout simplement un aménagement frugal en milieu rural ?



© SPL Pays de la Loire Environnement et Biodiversité



© Guillaume Sevin

S'intégrer dans le patrimoine paysager Sensibiliser au cycle de l'eau et aux éco-matériaux

Le jardin de M. Durand est la partie la plus jardinée du parc. Il occupe l'ancien parvis de la demeure familiale et borde l'extension contemporaine du Centre Régional de Découverte de la Biodiversité de Beautour qui accueille les collections du naturaliste. Les matériaux employés sont tous issus du site : tuile, brique, ardoise... ont été détournés pour constituer des éléments de décors et de mobilier. Parc et bâtiment s'insèrent avec délicatesse dans un site d'exception.

Le projet à été dicté par la prise en compte de la biodiversité. Ainsi : mares, bassins filtrants et jardins à thème servent d'espaces pédagogiques et de supports de recherche.

Alors pourquoi ne pas faire un (dé)tour à Beautour !

Texte de Guillaume Sevin

Acteurs : Région des Pays de Loire-
Spl Beautour, Guillaume Sevin
Paysages, Isateg, Cajev, Colas

Livraison : 2013

Superficie : 8,5 hectares

Coût : 265 000 € HT

Situé au cœur du village, le jardin a vocation à devenir un espace partagé et un lieu convivial de proximité. Le projet consiste à rendre accessible et attractif un lieu jusqu'alors clos et secret.

L'ouverture des jardins aux habitants de Taluyers se traduit par la création d'allées traversantes facilitant les liaisons piétonnes et la desserte aux commerces de proximité.

Le tracé épuré du jardin s'appuie en partie sur l'organisation datant du début du XIX^{ème} avec un grand potager cultivé en carrés, une prairie rustique, un jardin floral et un verger, l'ensemble offrant un parcours de promenade et de détente.

Le jardin est conçu sur le principe de la culture agro-écologique selon laquelle les cycles naturels, les interrelations faune/flore auxiliaires sont respectées et les intrants réduits au minimum.

Texte extrait du panneau d'accueil du jardin

Transmettre les savoirs-faire autour du végétal

Proposer un aménagement comestible

Acteurs : Commune de Taluyers, Bertrand Rétif

Livraison : 2012

Superficie : 6 000 m²

Coût : 250 000 € HT



© Itinéraire Bis



© Itinéraire Bis



Respecter l'existant et l'écoulement naturel de l'eau

Véritable porte d'entrée de la cité médiévale de Pérouges, l'aménagement de cette aire d'accueil a été pensé pour que le stationnement s'efface au profit de la nature. Conçus dans le fond du vallon, les matériaux renouvelables et les essences indigènes issues de pépinières locales assurent insertion paysagère, perméabilité des sols et réversibilité de l'usage. Avec 65 % des stationnements en prairie, le reste en grave naturelle, cet aménagement simple sublime le patrimoine local et contribue à l'attractivité économique du territoire.

Acteurs : Commune de Pérouges,
Ménard Paysage & Urbanisme

Livraison : 2012

Superficie : 17 000 m² de parking

Coût : 740 000 € HT

Dans un contexte de contraintes budgétaires extrêmes et de raréfaction des ressources, des changements dans les modes de faire émergent :

- De déchet, la matière (re) devient ressource
- Les chantiers participatifs se multiplient.

En récupérant la matière localement ou in situ, d'importantes économies financières sur les intrants sont réalisées. Cela contribue également à perpétuer l'image d'un lieu et des « matières » qui l'ont fait. Redonner vie ou usage à quelque chose considéré comme obsolète est un tour de force remarquablement créatif où partage des savoirs et intelligence collective sont les éléments clés.

Les chantiers participatifs contribuent également à l'atteinte de ces objectifs. La multiplicité des savoirs et des expériences propres aux participants sont de riches ingrédients pour la créativité, la connaissance des matières (et de leurs particularités) et des techniques (ancestrales à contemporaines).

Les deux projets présentés ici, de tailles et d'objectifs différents, partagent l'envie de faire les choses autrement en faisant appel au emploi et/ou au glanage et en faisant par soi-même.

L'ambition du Pole 21 est d'être un lieu d'apprentissage, de développement personnel et collectif autour des thématiques de l'architecture vernaculaire. Un livre retrace leurs projets, réflexions, réalisations et aspirations : « Deux ans de réemploi à Barjols », aux éditions Pleine Page.

Les aménagements extérieurs et la salle de concert du Grrnd Zéro Böhlen, ont fait aussi l'expérimentation du réemploi et de l'auto-construction. Mais ils ont également tenté celle du glanage auprès d'entreprises et de particuliers (une liste très détaillée de leurs besoins est mise à jour sur leur site internet). C'est grâce à cette méthode que les contraintes économiques de l'opération ont été respectées.

« Si la frugalité, dans le sens épicurien, est un comportement visant plus de plaisir tout en consommant moins, elle n'est pas évidente à appliquer dans le domaine de l'architecture. Mais la construction en matériaux de réemploi est par essence – au-delà de la récupération même d'objets obsolètes – le moyen de vivre cette frugalité. En combinant obligatoirement le penser et le faire – un « projet » ne peut se penser qu'en « bricolant » à partir des objets disponibles en quantité limitée –, le réemploi occasionne une relation entre le concepteur-artisan et les objets qui deviennent des sujets de plaisir. » Jean-Marc Huygen. (Ingénieur civil architecte, enseignant à l' ENSA-M, auteur de de La poubelle et l'architecte – Vers le réemploi des matériaux, Actes Sud, 2008)



© Jean-Marc Huygen



© Jean-Marc Huygen

*Transformer les déchets en ressources
Limiter les apports extérieurs*

Le Pôle 21 est constitué d'une maison et d'un jardin acquis à Barjols par la Communauté de communes Provence-Verdon afin d'accueillir, en partenariat avec l'UBAT, des ateliers intensifs et interdisciplinaires de construction en réemploi (et autres matériaux soutenable). Ces ateliers regroupent, deux fois par an, essentiellement des étudiant(e)s en architecture et en ingénierie mais aussi des participants venant d'autres disciplines et des habitants.

À partir d'objets glanés aux alentours, classés dans un « magasin de matériaux », les participants développent des structures qui, petit à petit et toujours sans consommer de matière neuve, ont vocation à devenir des lieux d'habitat. Comme un village vernaculaire s'établissait à partir de son site et des matériaux immédiatement disponibles, ce « tiers-village » s'organise avec et par la géographie, la culture et la matière qui l'environnent.

Texte de Jean-Marc Huygen

Acteurs : Communauté de communes Provence-Verdon, Mairie de Barjols, Pays de la Provence verte, École nationale supérieure d'Architecture de Marseille, Université Grenoble Alpes, Ubat (université populaire de Barjols sur les arts du territoire)

Livraison : 2015

Superficie : 1 000 m²

Coût : 0 €

C'est le quatrième lieu investi par le collectif Grrrnd Zéro dans sa volonté d'offrir aux « alternatifs » un endroit où se retrouver, échanger et surtout une salle de concert. Entre deux bâtis, la « place centrale » est le fruit d'un projet participatif de la conception à la réalisation. Workshop ouvert aux étudiants, aux volontaires, comme aux membres des associations, c'est collectivement que les différents acteurs du projet ont mené à bien la construction de cette terrasse évolutive. Chantier participatif, réemploi de matériaux glanés auprès de tous (entreprises et individus) ont permis une réalisation en accord avec les convictions économico-écologiques des porteurs du projet.

Une philosophie qui fait de ce Grrrnd Zéro un endroit simple, ouvert et accessible à tous. A tantôt à Vaulx.

Acteurs : association Grrrnd Zero, NA architecture + Pourquoi Pas ?! + Glap[s], avec le soutien de la Région Rhône-Alpes

Livraison : 2015

Superficie : 400 m²

Coût : 3 000 € HT

*Faire avec les moyens du bord
Autoconstruction urbaine*





© Jean-Marc Huygen

Pole 21, la cabane et son comptoir en palettes, puis la « tour rotule »



© NAI Architecture



© Jean-Marc Huygen

GrrRnd Zéro, jardinières de pneus et mobiliers en palettes pour les réunions de chantier



© Collectif Pourquoi Pas ! ?

À ne pas négliger : parcelle non exploitable, sans valeur pécuniaire . . . mais à haut rendement immatériel. Ces délaissés urbains, nous en croisons tous les jours. Nichés entre des murs, ils sont considérés comme « décharge », parking sauvage ou tout simplement inutilisés. Ils peuvent pourtant faire la différence dans un quartier.

Yann Aubry dans son mémoire « Interstices Urbains, entre incertitude et dimension projectuelle » nous propose la définition suivante : « Ce sont des espaces résiduels non bâtis de l'aménagement urbain qui offrent une situation d'entre-deux entre les tissus urbains et qui, par leur dimension temporaire et leur vacuité spatiale, présentent un potentiel de développement (social, économique, urbain, etc.) et peuvent voir émerger de nouvelles formes d'organisations sociales. »

Dans un contexte de densification de la ville, ces espaces vides offrent l'opportunité d'être appropriés par les locaux pour supporter une

activité commune. Ces lieux de jardinage, d'agriculture urbaine répondent aux différents enjeux de la reconstruction de la ville sur la ville :

« Enjeux sociaux : inclusion sociale, mélange de populations d'âges et de profils socio-ethniques divers, rencontres, partage de connaissance sous forme collective

Enjeux écologiques : perméabilisation des sols, préservation de la biodiversité, promotion d'une agriculture sans pesticide et favorisant une production de fruits et légumes de saison

Enjeux culturels : diversification et transmission de techniques de jardinage, réflexions autour de thématiques sociétales dépassant le seul cadre du jardinage, production de nouveaux territoires faisant partie du paysage urbain

Enjeux de gouvernance : volonté des habitants de reprendre un terrain délaissé et de l'inscrire dans un projet de redynamisation à l'échelle locale, un jeu d'acteurs impliquant habitants, associations et institutions locales. » (Par Yann Aubry)

À Villeurbanne, La Friche Rouge, met en scène l'observation de la nature de manière artistique. L'idée est de permettre aux habitants de renouer avec les cycles de la biodiversité en mettant à disposition un espace dédié à la végétation spontanée.

À Paris, le 56 est aujourd'hui géré par une association d'habitants, réunis pour cultiver fruits et légumes, mais aussi pour se cultiver humainement. Le lieu ouvre en effet ses portes, pour différentes manifestations, débats, projections, expositions, ateliers manuels, etc.

En créant des espaces verts partagés sur ces interstices c'est bien plus que d'apporter un peu de nature à son quartier que l'on observe. Véritables terreaux à solidarités, lieux de rencontres, de partages et d'échanges, ces îlots de fraîcheur contribuent au bien-être et au vivre ensemble en ville.



© Flore Giraud



© Flore Giraud

Observer et mesurer la progression des plantes par une interprétation artistique

Nichée en dent creuse à Villeurbanne, la friche rouge est un jardin temporaire et expérimental qui propose une réflexion écologique et artistique sur le temps de la nature en ville. Le projet s'articule autour de plusieurs phases, un temps pour la friche, un temps pour les plantes et un temps pour l'observation. Choisies pour leur floraison à dominante rouge, les plantes vagabondes de cet espace seront le support de la sensibilisation au jardinage urbain et de l'expérimentation. Celle-ci consiste en l'observation de l'évolution naturelle des plantations : développement ou dépérissement des espèces choisies, apparition de nouvelles essences et mutation du paysage conçu.

Acteurs : Atelier des Friches (Céline Dodelin plasticienne et François Wattelier paysagiste), Ville de Villeurbanne

Livraison : 2011

Superficie : 327 m²

Coût : 3 500 € (création) + 8 000 € (fabrication)

Ce projet est né de la volonté de la Mairie d'aménager cette parcelle, située au cœur du Quartier Saint-Blaise et considérée comme inconstructible. Suite à la concertation locale, l'AAA propose la création d'un lieu de vie, de rencontres organisées autour d'un jardin partagé et d'une cabane sur pilotis à multiples usages. Accompagnée par l'ensemble des partenaires, l'APIJ-bat (association spécialisée dans l'éco-construction) réalise le chantier-école pendant 6 mois, avec 12 stagiaires en formation. En parallèle, habitants, étudiants, volontaires se retrouvent pour construire certains « microdispositifs » en lien avec les usagers (serre mobile, « murs de voisinage », etc.) Depuis l'ouverture en 2006, de nombreux usages ont trouvé résidence au 56 : distribution de produits bio, spectacles, expositions, débats, ateliers, projections, concerts et séminaires et d'autres sont en préparation. Aujourd'hui les fenêtres s'ouvrent sur un espace vivant, végétalisé et géré par les habitants du quartier.

Créer un lieu jardiné partagé pour les habitants du quartier

Acteurs : Atelier d'Architecture Autogérée et la Mairie du 18ème, Paris, Équipe de Développement Local Est 20ème, Mairie du 20ème Paris, APIJ Bat, Deac Bat, des habitants du 20ème Paris

Livraison : 2008

Superficie : 200 m²

Coût : 90 000 € HT + 30 000 € HT + bénévolat





© Flore Giraud

La Friche Rouge au coeur de Villeurbanne et ses installations végétales artistiques



© Atelier d'Architecture Autogérée



© Flore Giraud

Le 56, les nouveaux usages se développent et le jardin aussi



© Atelier d'Architecture Autogérée

Interstice cultivé

Depuis quelques années, des collectifs de jeunes architectes, paysagistes, urbanistes, sociologues ou autres compétences se sont formés en France et dans le monde. Engagés dans une démarche alternative, ils ont tiré profit de la crise économique afin de réinventer les modes de faire la ville.

Leur force est de proposer un langage commun, simple et accessible par tous. Ils proposent une vision « banalisée » de la planification urbaine et donnent les clés de lecture d'un projet urbain aux citoyens, pour que tous puissent en comprendre les enjeux et soient en capacité de proposer une autre voie à l'aménagement (entre la ville rêvée, la ville du droit et la ville de l'équité).

Leurs outils : des installations éphémères et/ou mobiles, des ateliers « ville rêvée », des balades urbaines, une communication ludique, etc.

Leur méthode : innover et expérimenter. En se regroupant, l'intelligence collective permet de lever des barrières qui nous cantonnent dans des pratiques « classiques » et ainsi proposer de nouvelles méthodes. En expérimentant, ils confrontent leurs idées à la réalité du terrain et affinent leurs projets pour qu'ils s'enrichissent des rencontres et des erreurs.

Ce type de laboratoire expérimental fleurit dans tous les coins de France, et en s'associant ils peuvent organiser des expérimentations de plus grande envergure. Nouvel acteur dans la chaîne de l'aménagement durable, il trouve

LABORATOIRE

EXPÉRIMENTAL

sa place entre l'habitant et les concepteurs.

Bellastock, Bruit du frigo, Le Fil, Etc., font partie de cette grande famille. Leurs actions se multiplient et l'engagement qui rassemble leurs membres assure la continuité et le renouvellement de l'inventivité collective. Toutes leurs opérations éphémères ou définitives donnent lieu à une phase de co-construction et d'échanges. En resserrant les liens entre les participants, ils créent les conditions idéales à la concertation citoyenne.

À la fois animateurs des territoires et concepteurs d'espace, ces collectifs accompagnent les habitants, organisent des moments phares, proposent des aménagements temporaires ou pérennes pour améliorer le cadre de vie avec un investissement minimal et une convivialité maximale.



Pimp My Descartes

© Alexis Leclercq



Actlab

© Alexis Leclercq

L'ACTLAB - L'Île-Saint-Denis
Made in Vitrolles - Vitrolles
Pump my Descartes - Champs-sur-Marne

... plus d'informations sur
www.bellastock.com

Bellastock est une association d'architecture fondée dans un but d'expérimentation de la matière et de remise en cause des pratiques contemporaines. La méthode : développer des projets collaboratifs, réintégrer des matériaux dans de nouveaux cycles (réemploi) et analyser, retranscrire et transmettre ces enseignements.

Parmi les projets de l'association, retrouvez ACTLAB, Ambassade du réemploi, lieu emblématique dédié à l'expérimentation sur et de la matière, situé sur la ZAC du futur écoquartier fluvial de l'Île-Saint-Denis. Ici, la déconstruction de bâti a permis l'expérimentation in situ de prototypes d'aménagement à partir de matériaux réemployés. Le laboratoire ouvre ses portes aux habitants, aux usagers, aux professionnels de l'aménagement et aux artistes curieux d'appréhender autrement la fabrique de la ville, sans « trou noir » dans l'espace urbain. Mais d'autres initiatives collectives fleurissent partout ; Pimp my Descartes, Made in Vitrolles, etc.

Cet espace public co-construit a pour objectif de « transmettre les savoirs, favoriser le faire-ensemble et l'expression citoyenne pour expérimenter de nouveaux modes d'« habiter » la ville » au sein d'un quartier populaire en pleine mutation urbaine. Afin de mobiliser le plus grand nombre, plusieurs « portes d'entrées » ont été proposées : la co-construction du kiosque en bois, la création d'un jardin partagé, des ateliers de construction, des événements festifs et conviviaux, etc. Depuis l'association La Nizannerie a été créée avec pour ambition d'accompagner les initiatives habitantes et associatives pour agir sur les espaces publics et partagés du quartier de Ponts. D'autres projets participatifs sont en réflexion, alors affaire (à faire) à suivre.

Acteurs : Association la Nizannerie : Collectif FIL, Ecos, Aurélie Auguin, Loïc Chaussin... et habitants du quartier et partenaires

Livraison : 2013

Superficie : 200 m²

Coût : 11 000 € HT



Bruit du frigo, Le jardin de ta soeur - 33



Acteurs : Ville de Bordeaux, Bruit du frigo, en collaboration avec le Centre Social Bordeaux Nord, Celine Pétreau (architecte), Alise Meurice (paysagiste), Collectif Jardinde ta soeur

Livraison : 2006

Superficie : 7 000 m²

Coût : 120 000 € HT

À l'origine, c'était un jardin temporaire. Mais suite à la création d'un collectif d'associations et d'habitants, le projet d'un jardin partagé permanent sur cette friche a été soutenu et porté par la ville de Bordeaux. L'originalité réside dans les équipements-mobiliers installés, etc. Véritables œuvre d'art conçues et fabriquées de manière participative avec des artistes du monde entier de passage à Bordeaux. Le potager partagé est composé de diverses parcelles dont certaines sont attribuées à des habitants et des structures du quartier. La zone de jardinage collectif est accompagnée/animée par Les Jardins d'Aujourd'hui. Lieu de rencontre quotidien pour les habitants, il propose de nombreux évènements et activités, mais reste avant tout le cœur du quartier.

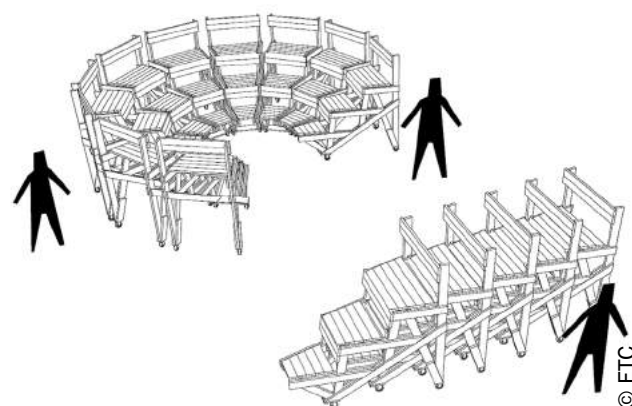
ETC, PaPoMO (Parlement Populaire Mobile) ||

Le PARlement POpulaire MObile est un outil conçu pour favoriser la tenue d'assemblées populaires ouvertes sur l'espace public. L'objectif est de pousser les personnes à sortir de l'entre soi, à se rassembler/retrouver, à confronter et enrichir le débat public par la réflexion collective « pour que la parole, les idées et les expériences circulent publiquement et librement ». Sa forme en cercle contribue à créer un climat de convivialité entre les participants. Son encombrement est réduit une fois les modules encastrés et les roulettes facilitent le déplacement. Prototype hier, vous apercevrez peut-être un de ces héritiers dans votre ville, n'hésitez pas, allez-vous y installer, discuter et partager.

Acteurs : Autoproduction collectif ETC

Livraison : 2015

Coût : 4 000 € HT





Bellastock et Etc. étaient représentés à l'Assemblée Générale de VAD le 14 Décembre 2015. Dans la cadre du TOUR VAD pour la COP 21, elle a été suivie par une conférence : « Quand l'humain reste le moteur premier du changement : quelle action, pour quelle société ? Quels modes de pensée et modes de faire ? »

À cette occasion, des invités d'exception ont partagé leur vision des changements qui doivent marquer notre futur.

L'objectif de la rubrique tiers-lieux est de mettre en lumière des initiatives collectives et innovantes dans la façon d'occuper, d'investir et de s'approprier l'espace public.

« Les « tiers lieux » représentent pour leur part des points d'ancrage de la vie communautaire qui favorisent des échanges plus larges et plus créatifs au niveau local et permettent ainsi d'entretenir la sociabilité urbaine. Ces lieux ne sont pas les espaces publics habituels (aéroports, gares, parcs) qui voient passer une foule hétérogène. Ce sont des endroits plus localisés et dont l'espace, favorisant les liens et les échanges, a été accaparé par les individus. » Patrick GENOUD (Observatoire technologique de Genève)

Les processus de fabrication de la ville et de ses espaces publics sont longs, encadrés par un empilement de normes tout en mobilisant une diversité d'acteurs et de services. Les habitants sont maintenant impliqués via de la concertation ou de la co-conception dans le cadre de projets d'aménagement, de futur quartier et d'équipement ou d'espace public. Toutefois, cette démarche ne génère pas dans un

temps court du vivre ensemble ou des projets collectifs permettant de devenir acteur de la cité. Difficile dans ce contexte de mener des initiatives citoyennes d'appropriation d'espaces public, d'innovation sociale ou urbaine, et de favoriser le vivre ensemble. Ainsi comment investir l'espace public, que ce soit via des installations pérennes, éphémères ou des événements ponctuels pour :

- Mobiliser les énergies/compétences du plus grand nombre
- Permettre rencontre, solidarité et vivre ensemble
- Susciter interrogation et questionnement chez les citoyens afin d'initier un changement de regards
- Générer de nouveaux usages de la ville.

Les collectifs citoyens composés d'une grande diversité de profils, sont de grands vecteurs de sociabilité urbaine. Les membres qui se rassemblent, ont cette volonté de faire les choses autrement et se donnent les moyens d'agir en conséquence. En proposant aux habitants une (autre) vision du faire ensemble, l'organisation d'un événement central, l'amélioration d'un espace

de vie de proximité, l'occupation détournée d'un espace public, etc. Ils ont la capacité d'animer, de sensibiliser et de faire participer les populations aux grandes décisions.

Cette dynamique, née d'une approche sociologique des territoires permet également d'accompagner les changements de mode de vie et le développement de nouveaux services urbains.

« Il existe un lien entre la dynamique des tiers lieux et l'intelligence collective. Au-delà des fantasmes que nourrissent cette notion, l'intelligence collective repose sur les principes mêmes du tiers lieu : ouverture, partage, échange, etc. Le tiers lieu pourrait donc se définir comme le « processeur » de l'intelligence collective. Comme tout phénomène social, le tiers lieu a une double dimension, une rupture et une innovation pour une part et la reprise de dynamiques sociales anciennes sous une forme renouvelée. Ils permettent de ré-enchanter la ville et de donner une place à la sérénité : gestion créative de l'inattendue. » Thierry Roche (Architecte/Urbaniste - Atelier Thierry Roche)

Initiatives



© Les Jardiniers Nomades & UrbanKraft



© GiveBox



© Héloïse Marie



© Atelier Supernova

Give Box, Parking Day, Boîte à livres
Tag végétal, Initiatives citoyennes
et autres ...

Lieux d'expression, de rencontre, d'échange et de partage, ils contribuent au développement des solidarités en ville et permettent aux individus de sortir de l'entre-soi en se réappropriant l'espace public. Les « GiveBox » sont des installations créées à partir de matériaux recyclés et/ou réemployés où toute personne peut laisser des objets dont elle n'a plus besoin au profit d'autres personnes qui en auraient l'utilité. Ce concept permet de donner une seconde vie aux objets. Dans le même esprit, les boîtes à livres commencent à se développer dans nos villes, ainsi nos livres trouvent de nouveaux yeux pour les parcourir. Autre initiative, transformer temporairement nos places de parking en espaces végétalisés, artistiques et conviviaux. PARK(ing) DAY, cette manifestation festive internationale est l'occasion de réfléchir au partage de l'espace public, d'imaginer de nouveaux usages urbains et de s'impliquer pour la ville de demain. Nouvelle forme de street art, le tag végétal, décoratif et/ou militant, contribue à l'expression citoyenne tout en apportant une touche « verte » à nos milieux urbains.

Tiers Lieux, Viv(r)er la Vi(ille)

« Partager ce que l'on sait
et apprendre du savoir des autres »

AMÉNAGEMENT
FRUGAL
XPO

09/2016



VILLE ET AMÉNAGEMENT DURABLE

103 Avenue de Saxe - 69423 Lyon Cedex 03
Tel : 04 72 70 85 59
associationvad@orange.fr
www.ville-amenagement-durable.org

Centre d'échanges et de ressources « bâtiments et aménagements durables » en Région
Auvergne Rhône-Alpes